

Image not found or type unknown



## Non respect du planning

Par **Sosa**, le **21/10/2019** à **23:45**

Bonjour mon employeur m'envoie mon planning entre 5h30 du matin et 7h pour la matinée puis il me le renvoie après-midi le planning de l'après-midi je ne peux ni prendre rendez-vous me récupérer mes enfants je ne sais jamais à quelle heure je finis le matin ou le soir il dit à tous les employés qu'il a raison et que c'est dans la convention collective des auxiliaires de vie je voudrais savoir est-ce que mon employeur a le droit de faire ça